

Le gouvernement adopte une série de mesures pour le bon déroulement de la campagne agricole

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-10-2010 01:06:13

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, a annoncé, lundi à Settat, que le gouvernement a adopté une série de mesures pour assurer le bon déroulement de la campagne agricole 2010-2011.

Intervenant, lors d'une rencontre organisée à l'occasion du lancement de cette campagne, M. Akhannouch a passé en revue l'ensemble des mesures prises pour consolider les bons résultats enregistrés lors de la dernière campagne agricole et promouvoir les investissements dans le secteur.

Ces mesures concernent le développement des chaînes de production, l'approvisionnement en facteurs de production, la gestion des eaux d'irrigation, la protection des plantes et la santé animale, outre l'encadrement des agriculteurs.

Parmi les principales mesures figurent la subvention des semences céréalières dans la limite de 160 DH/quintal pour le blé tendre, 170 DH/quintal pour le blé dur et 150 DH/quintal pour l'orge.

Les mesures prises portent aussi sur la suppression des droits de douane pour les importations de blé tendre du 16 septembre au 31 décembre 2010, afin d'assurer un approvisionnement normal du marché, eu égard à la hausse des prix sur le marché mondial, la constitution d'un stock d'un million de quintaux en semences céréalières, l'approvisionnement des agriculteurs en engrais à des tarifs convenables et la poursuite du programme d'approvisionnement des agriculteurs en plants d'arbres fruitiers subventionnés à 80% dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA), programme qui concerne 4 millions de plants dont 80% d'oliviers.

Il s'agit également de la poursuite de la réalisation des mesures relatives à la préservation de la santé du cheptel, l'amélioration de sa productivité et la valorisation des produits d'origine animale ainsi que la poursuite des campagnes prophylactiques contre les maladies et parasites des plantes tels le ver du palmier, le feu bactérien, Tristeza, Tuta Absoluta et autres.

M. Akhannouch a aussi fait part de la poursuite de l'octroi des aides au secteur agricole dans le cadre du FDA, notamment pour l'extension des superficies plantées en arbres fruitiers, l'équipement des exploitations agricoles en systèmes d'irrigation économes en eau et en matériel agricole, la valorisation de la production agricole et le développement des produits du terroir.

Le ministre a mis, en outre, l'accent sur le renforcement de l'encadrement des agriculteurs et des programmes de sensibilisation ainsi que la poursuite du soutien des zones touchées par les catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, grêle ou autres).

Cette rencontre a été marquée par nombre d'exposés sur ces mesures, la stratégie régionale pour la qualification de la filière des céréales, la technique du semis direct et l'élaboration de la carte de la

fertilité des sols.
MAPF